

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEUSéance du 03 mai 2024, au lieu habituel, à
20h00
Date de la convocation : 29 avril 2024
Président de séance : M. André BRIVADIS,
Maire**Nombre de conseillers**- en exercice : 12
- présents : 10
- votants : 11
- absents : 1**Liste des membres :** M BRIVADIS André, Maire, M BLANCHEFORT Fabien, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M. VIALANEIX Bernard, M. SPECCEL Gérard, M PHILBEE Paul, Pierre PHILIPON.**Procuration (s) :** Mme SCIORTINO Pascale donne procuration à M SPECCEL Gérard**Absent :** M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** M BLANCHEFORT Fabien**2024 – 37 Tarifs ALSH**

Mr Laverroux explique que les tarifs du forfait demi-journée n'ayant pas été revus depuis 2007, prenant en compte la hausse générale des coûts (achats, prestataires...), les membres du Service Unifié ont validé une hausse de 0,15 centimes par demi-journée (0,30 centimes pour une journée) y compris pour les communes extérieures au Service Unifié.

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le conseil municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs journées et demi-journées pour l'Accueil de Loisirs à compter du 8 juillet 2024 :

Accueil de Loisirs / Ados					
Quotient Familial	< 350	350,1 < 650	650,1 < 950	950,1 < 1250	> 1250
Forfait ½ journée	2,85 €	3,15 €	3,45 €	3,75 €	4,15 €
Communes Non adhérentes au Service Unifié	3,15 €	3,45 €	3,75 €	4,15 €	4,45 €
Forfait semaine	25,65 €	28,35 €	31,05 €	33,75 €	37,35 €
Communes Non adhérentes au S. U.	28,35 €	31,05 €	33,75 €	37,35 €	40,05 €

AR Prefecture

043-214300485-20240503-D_37_2024-DE
Reçu le 07/05/2024

2024

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	11